

Les problèmes sont désormais ciblés

Geoffroy Herens

Mis en ligne le 28/11/2008

Ramillies a découvert le plan intercommunal de mobilité qui la lie à Orp, Lincent et Hélécinne. L'enquête publique devrait avoir lieu en septembre.

Après Orp, Lincent et Hélécinne, c'est Ramillies qui a été au centre d'une réunion d'information du plan intercommunal de mobilité réalisé par le bureau d'étude Agora, dont deux représentants ont présenté le diagnostic sur Ramillies. A commencer par les problèmes de mobilité que connaît l'entité.

Le trafic ne réduit pas assez sa vitesse quand il traverse les villages. Sans doute à cause de l'absence d'effets de portes aux entrées. Tandis que, hors des petites routes, *"le 120 est un peu entré dans les mœurs"*, a constaté le bureau Agora à propos des nationales. Quelques endroits délicats ont également été signalés : le carrefour des rue de la Mêlée, de la Place et de Jauche (où les marquages et îlots ne sont pas respectés), la rue du Piroy (où le 30 km/h n'est pas mis en pratique), l'absence de trottoir rue de Bomal à Hédenge, le carrefour de la rue Poupée et du chemin de remembrement menant aux bulles ou encore l'étroit pont qui passe au-dessus du RAVeL...

La piste cyclable a aussi été prise en compte car elle sert quasi exclusivement aux loisirs et non aux déplacements quotidiens. Egalement pointée du doigt : la vitesse excessive de certains cyclistes ! Parallèlement, les voiries communales comptent peu d'aménagements à destination des vélos.

Au niveau des transports en commun, le bus est très orienté vers les jours ouvrables : quasi rien le dimanche. Qui plus est, la ligne menant à Namur reste délicate. *"Elle est très compliquée, même pour les habitués... qui se trompent parfois. Le plus simple serait de faire un ramassage complet jusqu'à Eghezée et d'ensuite filer droit sur Namur."*

Sans parler des bus qui arrivent trop tôt. *"Parce que les chauffeurs ne respectent pas toujours le 50 km/h"*, a indiqué un habitant avant qu'une dame ne précise que le covoiturage restait plus intéressant que les transports en commun quand il s'agit de monter sur Bruxelles.

Les absents à la réunion de mardi soir n'ont pas forcément eu tort : la phase d'état des lieux et de diagnostic du PICM reste accessible de deux manières. Soit par Internet via le site www.mobilite-wallonie.be (rubrique mobilité dans votre région). Soit sur papier à l'administration communale. Aller consulter le document permettra de prendre connaissance du travail du bureau Agora mais aussi de le compléter par des remarques ou suggestions à communiquer dès que possible. Car la suite des événements est déjà fixée dans l'agenda. Dès janvier, le PICM entrera dans sa partie "Définition des objectifs". Ce qui devrait occuper le bureau Agora durant deux à trois mois.

Viendra alors l'élaboration des actions concrètes à mener pour améliorer la mobilité et le trafic dans l'entité. Une tâche qui débutera en avril pour se terminer en juin 2009 tandis que l'enquête publique devrait vraisemblablement débuter en septembre de la même année. A condition que les délais soient respectés. Après, il appartiendra à la commune de réaliser ou non les pistes et dossiers qu'elle aura à disposition.